

À L'INTÉRIEUR

2 COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

3 ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

**PLEINS FEUX LA PART DES
REVENUS REVENANT AUX
TRAVAILLEURS DIMINUE**

5 LES CONVENTIONS À COÛT NUL NUISENT AUX TRAVAILLEURS ET À L'ÉCONOMIE

**LA PRIVATISATION
D'HYDRO ONE UN CADEAU
POUR BAY STREET**



6 LES TENDANCES EN MATIÈRE DE SALAIRES ET D'INFLATION

7 L'AUSTÉRITÉ FRAPPERA ENCORE PLUS DUREMENT EN 2016

8 LE PLEIN EMPLOI ET DU TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS D'ICI 2030?

TOUS LES ARTICLES ONT ÉTÉ
ÉCRITS PAR TOBY SANGER,
SAUF INDICATIONS CONTRAIRES

TENDANCES POLITIQUES ÉLECTIONS

Trudeau a fait de grandes promesses et doit maintenant livrer la marchandise

Lors de son discours de victoire le 19 octobre dernier, Justin Trudeau a évoqué le premier ministre Wilfrid Laurier. « Des solutions harmonieuses, mes amis, des solutions harmonieuses. Voilà ce que la politique positive peut accomplir », a-t-il déclaré.

Lors de la campagne électorale précédant son accession au pouvoir il y a 120 ans, Wilfrid Laurier promettait une « solution harmonieuse » pour rassembler les citoyens au lieu de les diviser comme le faisait son opposant conservateur Charles Tupper.

Cette approche a valu de solides victoires électorales à Wilfrid Laurier... et à Justin Trudeau. Reste maintenant à voir si les solutions harmonieuses promises par ce dernier bénéficieront aux travailleurs après les attaques, la division et le secret qui ont marqué la décennie au pouvoir des conservateurs.

Justin Trudeau a plutôt bien commencé. Son cabinet est le plus diversifié de l'histoire canadienne et il comprend de nombreux ministres

se décrivant comme progressistes. Le ministre des Finances est toutefois un financier de Toronto.

Justin Trudeau s'est engagé à mettre en place un gouvernement beaucoup plus ouvert, à respecter la diversité des opinions et à collaborer avec l'opposition, les médias et les différents intervenants politiques, dont les syndicats.

Il se dit déterminé à établir une nouvelle et respectueuse relation de nation à nation avec les peuples autochtones. Il a déjà rencontré les premiers ministres provinciaux et territoriaux, en plus de s'être engagé à collaborer avec d'autres pays pour réaliser des progrès en matière de lutte aux changements climatiques.

Il est le premier premier ministre en 50 ans à avoir rencontré les dirigeants syndicaux du Congrès du travail du Canada. Il s'est engagé à abroger les projets de loi antisyndicaux C-377 et C-525, à mettre en œuvre une politique relative à l'équité salariale

Suite à page 4



COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

PLEINS FEUX SUR LES RÉCENTES ÉTUDES ET DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES



PRIX DES LOGEMENTS

Jeunes et endettés

Si le prix des logements diminue de 20 % comme certains l'ont laissé entendre, ce sont les jeunes propriétaires de maisons qui seront les plus durement touchés. Si ce recul se produit, 169 000 familles dont les parents sont âgés de moins de 40 ans se retrouveront dans le rouge et perdront 39 % de leurs actifs nets selon un rapport publié par David MacDonald du Centre canadien de politiques alternatives. Le niveau de dette par rapport au revenu a augmenté dans tous les groupes d'âge, alors que le prix des logements a augmenté beaucoup plus rapidement que les salaires. Le niveau d'endettement est le plus élevé chez les trentenaires où la dette moyenne représente aujourd'hui près de quatre fois leur revenu.

SUBVENTIONS Les industries fossiles profitent d'une aide gouvernementale massive

Les subventions gouvernementales aux entreprises des secteurs du gaz, du pétrole et du charbon coûtent aux pays membres du G20 450 milliards de dollars par année, selon un

rapport détaillé de l'organisme sans but lucratif Oil Change International. Ce chiffre comprend 1,6 milliard de dollars US en crédits fiscaux du gouvernement fédéral et 1,1 milliard de dollars US des gouvernements provinciaux, surtout de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. Ce total ne comprend pas les 2,5 milliards de dollars en mesure de soutien à la promotion de l'exportation versés par Exportation et développement Canada et les subventions publiques rattachées aux coûts de nettoyage et de décontamination. Bon nombre de membres du SCFP ont signé le manifeste Un grand bond vers l'avant, qui préconise la fin des subventions à l'industrie des combustibles fossiles et une transition vers l'énergie propre.

ENVIRONNEMENT Les changements climatiques pourraient appauvrir 100 millions de personnes

Les changements climatiques pourraient faire en sorte que 100 millions de personnes de plus vivront dans la pauvreté extrême d'ici 2030, selon un rapport de la Banque mondiale intitulé Shock Waves (Ondes de choc). Les changements climatiques touchent les plus démunis de nombreuses façons : sécheresses, inondations, épuisement des cultures et baisse de la production alimentaire qui y est associée. La hausse des

prix des aliments, les maladies et les phénomènes météorologiques extrêmes aggravent le problème. Bien que certains impacts des changements climatiques soient inévitables, nous pouvons contribuer à les réduire à l'aide de mesures de soutien bien conçues et de mesures d'adaptation pour les plus pauvres.

COMMERCE Le PTP, le pire héritage de Harper

Le Partenariat transpacifique (PTP) portant sur l'investissement et le commerce s'est mérité une critique virulente de la part d'une voix inattendue. Le cofondateur de BlackBerry, Jim Balsillie, a en effet décrit le PTP qui est sur le point d'être conclu comme étant la pire chose infligée au Canada par le gouvernement Harper. Selon Jim Balsillie, le PTP paralysera l'innovation et contraindra les entreprises canadiennes à payer des milliards de dollars de plus en droits de propriété intellectuelle à des entreprises américaines. L'organisation humanitaire internationale Médecins sans frontières mène également une campagne vigoureuse contre le PTP, le qualifiant de « pacte commercial le plus nuisible jamais vu », en partie parce qu'il augmentera de façon radicale le coût des médicaments pour les plus pauvres au monde.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations. L'Économie au travail remplace la publication antérieure du SCFP, Le climat économique pour les négociations.

Découvrez les éditions de l'Économie au travail en ligne à scfp.ca/economieautravail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à l'Économie au travail, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Wes Payne et Philippe Gagnon sont les rédacteurs en chef. La mise en page a été réalisée par Marnie Thorp. Veuillez communiquer par courriel (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Coup d'œil sur les plus récentes tendances économiques



Croissance économique

Après une période de récession en première moitié de 2015, l'économie canadienne a recommencé à croître en milieu d'année. La croissance est toutefois demeurée lente. Selon les prévisions, elle sera d'un peu plus de 1% cette année et de près de 2% en 2016.

Emploi

La croissance de l'emploi a été anémique cette année, même si elle a augmenté dans les derniers mois. Le taux de chômage devrait atteindre 6,9% en moyenne en 2015 et en 2016, des résultats aussi désolants qu'en 2014.

Inflation

Jusqu'à date, l'inflation a été de 1,1% en moyenne cette année. Elle devrait demeurer à ce niveau en 2015 avant d'augmenter à 1,9% en moyenne en 2016.

Salaires

Les augmentations du salaire de base des principales conventions collectives conclues dans les neuf premiers mois de 2015 ont été de 1,6% en moyenne. Les augmentations dans le secteur public ont été légèrement inférieures à l'augmentation moyenne de 1,7% observée dans le secteur privé.

Taux d'intérêt

Quand les taux monteront-ils? Compte tenu de la lente croissance économique et de la faible inflation, la hausse des taux continue d'être repoussée. On ne prévoit pas de hausse avant la fin de 2016 ou même en 2017. Elle pourrait toutefois subvenir plus tôt si l'économie se renforce plus rapidement.



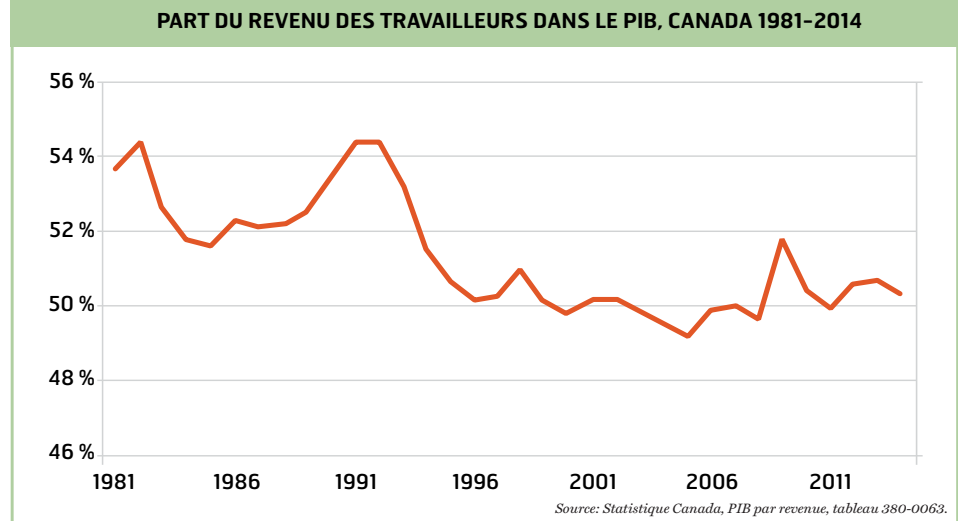
PLEINS FEUX La part des revenus revenant aux travailleurs diminue

La part de la richesse économique canadienne qui revient aux travailleurs a diminué au cours du dernier quart de siècle. Sauf quelques soubresauts occasionnels, on n'observe malheureusement aucun signe d'amélioration. Le tableau de droite illustre la portion du produit intérieur brut du Canada qui bénéficie aux travailleurs. Malgré les hausses enregistrées dans les années 1980 et 1990, cette portion a décliné, oscillant depuis autour de 50% du PIB.

De plus, il ne s'agit pas d'un phénomène propre au Canada, aux États-Unis ou aux pays industrialisés. En effet, la part des revenus revenant aux travailleurs (salaires et autres sources de revenus) a chuté partout dans le monde.

Dans l'après-guerre, la part du revenu national revenant aux travailleurs était si stable que certains la considéraient comme une constante. Puis sont venus les gouvernements Thatcher et Reagan ainsi que les politiques économiques néolibérales comme la réduction des dépenses publiques, la baisse du taux d'imposition des entreprises et la déréglementation.

Depuis cette époque, en dépit



des investissements accrus des travailleurs dans leur éducation et de la diminution du taux de chômage, la part de revenu revenant aux travailleurs a diminué. À l'inverse, les profits des entreprises ont augmenté.

On a observé des mouvements à la hausse lors des récessions, mais ils s'expliquent, non pas par la hausse des salaires, mais par la diminution des profits des entreprises. La faible part des revenus revenant aux

travailleurs réduit la demande et freine la croissance économique.

Comment pouvons-nous augmenter la part de la richesse économique profitant aux travailleurs? De plusieurs façons, y compris en conférant un pouvoir de négociation accru aux travailleurs. Une chose est certaine : le fait de geler encore une fois les salaires des travailleurs, comme plusieurs gouvernements provinciaux le souhaitent, ne fera qu'aggraver la situation.

Le SCFP maintiendra la pression sur le gouvernement Trudeau

Suite de la page 1

moderne et à négocier de bonne foi avec les syndicats du secteur public.

Les libéraux ont fait de nombreuses promesses et le SCFP fera pression pour qu'elles se réalisent.

En voici quelques-unes :

- réformer le système d'assurance-emploi en réduisant le délai de carence à une semaine, en annulant les changements punitifs apportés par les conservateurs et en augmentant l'accès aux prestations.
- bonifier les prestations du Régime de pensions du Canada.
- rétablir l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse à 65 ans, accroître les prestations du Supplément de revenu garanti de 10 pour cent et indexer les paiements effectués en vertu de ces deux programmes en fonction d'un indice des prix pour les aînés.
- accroître l'accès à une formation en cours d'emploi de qualité, notamment en finançant la formation fournie en partenariat avec les syndicats.
- rendre les études postsecondaires plus abordables pour les étudiants provenant de familles à faible et à moyen revenus.
- créer un cadre national en collaboration avec les provinces pour mettre en place un système de service de garde abordable et de qualité.
- augmenter le nombre d'emplois permanents et de qualité pour les jeunes travailleurs.
- maintenir la livraison du courrier à domicile.
- mettre fin au harcèlement politique des organismes caritatifs par l'Agence du revenu du Canada.
- instituer une enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

- réviser les politiques fédérales en menant une analyse comparative entre les sexes.
- ajouter l'identité sexuelle comme un motif illicite de discrimination en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne.
- accroître de façon importante le financement des infrastructures versé aux provinces, aux territoires et aux municipalités, notamment pour les projets de transports en commun, l'infrastructure sociale et l'infrastructure verte.
- éliminer l'évaluation obligatoire du mode de réalisation en PPP du Fonds chantiers Canada qui favorise la réalisation des projets en partenariat public-privé.
- conclure un nouvel accord pluriannuel sur la santé avec les provinces et les territoires, facilitant notamment un meilleur accès aux médicaments sur ordonnance.
- annuler les dispositions relatives au fractionnement du revenu et celles visant à doubler le plafond du CELI.
- augmenter l'impôt sur le revenu des plus riches.
- augmenter les prestations pour les familles à moyen et plus faible revenus avec enfants.
- rétablir les crédits fiscaux relatifs aux fonds de travailleurs.
- élaborer une stratégie canadienne de réduction de la pauvreté.
- augmenter le nombre de logements abordables disponibles.

Il s'agit d'un programme ambitieux qui comprend de nombreuses composantes progressistes. Certains des engagements les plus importants restent toutefois vagues, tandis que d'autres mesures nécessaires sont carrément absentes.

De plus, certaines parties importantes du programme de Justin Trudeau ne sont absolument pas progressistes. Par exemple, le gouvernement libéral appuie l'Accord économique et commercial global (AECG) et semble appuyer le Partenariat transpacifique (PTP), des ententes qui profiteront largement aux entreprises et aux investisseurs aux dépens des travailleurs. Historiquement, de nombreux gouvernements libéraux ont rapidement amorcé un virage à droite axé sur la privatisation et les réductions dans les services publics et le salaire des travailleurs du secteur public.

Même après une décennie de division, de secret et de reculs sous le gouvernement Harper, nous ne devons pas réduire nos attentes ou nous asseoir en espérant que des « solution harmonieuse » voient le jour. Nous devons nous mobiliser, rehausser les attentes et exercer des pressions sur le gouvernement libéral pour qu'il apporte les changements véritablement progressistes auxquels il s'est engagé, et plus encore. À défaut d'agir, les solutions harmonieuses évoquées par Justin Trudeau ne garderont pas la route très longtemps. D'autres prendront les commandes et amorceront un virage à droite.

Les conventions à coût nul nuisent aux travailleurs et à l'économie

Après avoir gelé les salaires pendant deux ans, plusieurs gouvernements libéraux provinciaux souhaitent maintenant forcer les travailleurs du secteur public à accepter des conventions collectives à coût nul. Cela signifie que toute bonification des salaires ou des avantages sociaux doit être financée par des économies ou des augmentations limitées des dépenses ailleurs.

Le gouvernement libéral de la Colombie-Britannique a été le premier à imposer cet objectif après la récession de 2009. Cela s'est traduit par des gels de salaires pour l'ensemble du secteur public provincial, ce qui a en fait signifié des pertes de salaire réelles si on tient compte de l'inflation. Les conventions collectives subséquentes comportaient des augmentations salariales limitées.

D'autres provinces, comme l'Ontario, qui ont par le passé demandé des gels de salaires de deux ans à leurs employés du secteur public insistent maintenant sur des augmentations à coût nul dans les prochaines conventions. Cela ne fait qu'accroître le nombre d'années pendant lesquelles les travailleurs du secteur public de ces provinces recevront des augmentations salariales très limitées, voire inexistantes.

Le gouvernement libéral de la Nouvelle-Écosse demande également des augmentations à coût nul dans le cadre des négociations avec les travailleurs du secteur public. La province menace même de légiférer pour imposer son objectif.

Dans son offre initiale, la Nouvelle-Écosse proposait un gel des salaires de trois ans suivi d'une augmentation de 1 % les quatrième et cinquième années. La hausse salariale annuelle moyenne aurait donc été inférieure à 0,4 %, ce qui est inférieur à l'inflation. Si l'on tient compte de l'inflation, cela représenterait une perte salariale réelle de plus de 7 % sur cinq ans. La province propose maintenant des conditions un peu moins draconiennes, mais demande tout de même un gel salarial de deux ans et des augmentations subséquentes inférieures au taux d'inflation. Cela équivaut à une perte salariale réelle de 4

Suite à la page 7



GOVERNEMENT **PRIVATISATION**

La privatisation d'Hydro One : un cadeau aux banquiers de Bay Street payé par les Ontariens

Le directeur de la responsabilité financière de l'Ontario, Stephen LeClair, vient de confirmer ce que le SCFP dit depuis longtemps : la privatisation d'Hydro One est une mauvaise affaire pour le gouvernement et pour les Ontariens.

Stephen LeClair estime en effet que la situation financière de l'Ontario empirera dans les années qui suivront la vente de 60 % des intérêts d'Hydro One et la perte minimum de 500 millions de dollars en revenus annuels qui en découlera. En fait, la dette nette de l'Ontario augmentera rapidement en raison de ce manque à gagner qui s'accroîtra avec le temps.

Moins de revenus pour la province signifient moins d'argent pour payer les services publics et moins d'argent pour payer les salaires des travailleurs.

Et ce n'est pas tout.

- Une grande majorité d'Ontariens s'oppose à la privatisation d'Hydro One.
- 185 municipalités ontariennes ont adopté des résolutions pour s'opposer à cette vente.
- Les huit officiers indépendants

de l'Assemblée législative de l'Ontario, dont le vérificateur général, ont critiqué avec virulence la vente d'Hydro One parce qu'elle portera une atteinte grave au principe de responsabilité.

- Les services d'électricité détenus par des intérêts privés imposent à leurs clients des tarifs plus élevés que les services détenus par des intérêts publics.
- La rémunération des cadres de direction et du PDG atteint des sommets inégalés avec la privatisation d'Hydro One, celle du PDG augmentant de 400 % pour passer à 4 millions de dollars.

S'il n'y a pas de justification, financière ou autre, à la privatisation d'Hydro One, pourquoi la première ministre libérale de l'Ontario, Kathleen Wynne, insiste-t-elle pour aller de l'avant?

Une seule réponse s'impose : il s'agit d'un cadeau de plusieurs milliards de dollars à ses amis de Bay Street, un cadeau payé par les citoyens de l'Ontario.

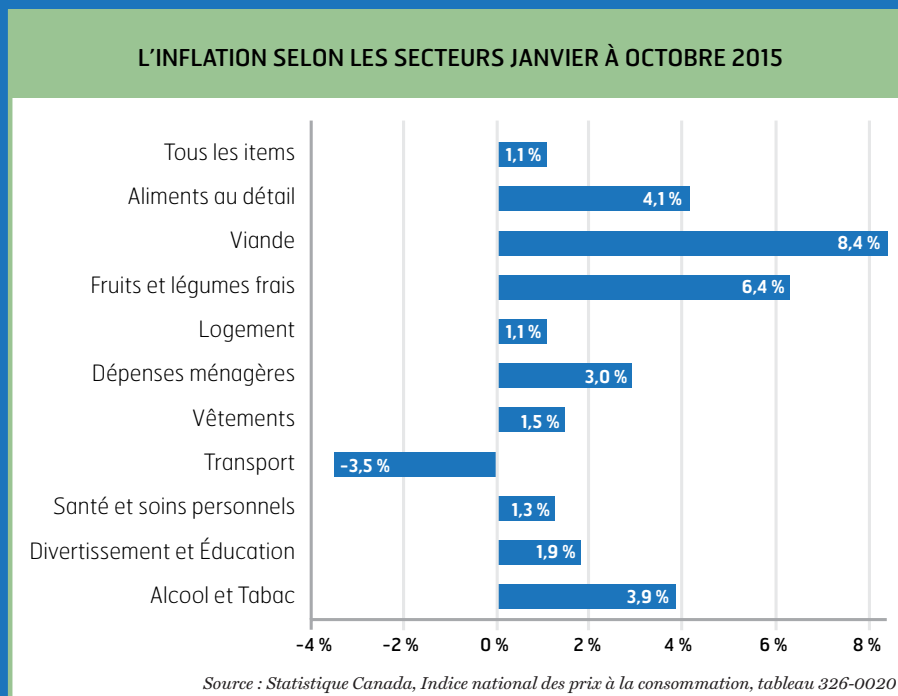
Les tendances en matière de salaires et d'inflation

À la lumière des principales conventions collectives conclues au troisième trimestre de 2015, les augmentations du salaire de base sont demeurées modestes, atteignant 1,4 % en moyenne. La tendance à la baisse par rapport à la moyenne de 1,8 % obtenue au premier trimestre de 2015 se poursuit donc.

Les augmentations salariales moyennes des travailleurs du secteur public ont été légèrement inférieures à la moyenne observée dans le secteur privé, comme ce fut le cas pour quatre des cinq dernières années. Comme de plus en plus de provinces demandent des gels de salaires à leurs employés, cet écart entre les augmentations salariales du secteur public et du secteur privé pourrait s'élargir au dernier trimestre de 2015.

Le fossé se creuse également entre les travailleurs sous juridiction provinciale et ceux sous juridiction fédérale.

Le ralentissement des augmentations salariales dans les conventions collectives a coïncidé avec une baisse des hausses salariales dans l'économie en général. En août, la rémunération hebdomadaire



moyenne a augmenté de seulement 0,8 % par rapport à l'année précédente. Il s'agit de l'augmentation la plus faible de la décennie. Cette croissance très lente de la rémunération totale est tributaire non seulement d'une croissance salariale plus lente, mais aussi d'une diminution du nombre d'heures travaillées et de l'élimination de nombreux emplois bien rémunérés.

Avec la diminution des prix de

l'essence, l'inflation est demeurée faible en 2015, s'établissant à 1,1 % en moyenne au cours des neuf premiers mois de l'année. Depuis le début de l'année, le prix des aliments au détail a augmenté de 4,1 % à l'échelle nationale, le prix des fruits et légumes frais a augmenté de 6,4 % et celui de la viande de 8,4 %.

Au total, l'inflation devrait augmenter de près de 2 % en 2016 et en 2017.

HAUSSES DES PRIX ET DES SALAIRES

	Canada	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.	Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.-L.
Moyenne des augmentations de salaire de base au troisième trimestre de 2015	1,6 %	1,4 %	1,7 %	1,8 %	1,8 %	1,4 %	1,8 %	1,2 %	1,1 %	2,4 %	-
Inflation annualisée, en date d'octobre 2015	1,1 %	0,9 %	1,0 %	1,5 %	1,1 %	1,2 %	1,1 %	0,4 %	0,3 %	-0,8 %	0,3 %
Inflation moyenne prévue pour 2016 *	1,9 %	1,6 %	2,0 %	2,0 %	1,9 %	2,0 %	1,6 %	1,6 %	1,8 %	1,7 %	2,0 %
Inflation moyenne prévue pour 2017 *	2,0 %	2,1 %	1,8 %	1,9 %	2,1 %	2,1 %	2,0 %	1,9 %	2,0 %	2,0 %	1,9 %



TENDANCES ÉCONOMIQUES **PRÉVISIONS**

L'austérité frappera encore plus durement en 2016

Plus de 70 % des pays du monde prévoient des réductions des dépenses publiques et des mesures d'austérité en 2016. Ce pourcentage était inférieur à 50 % en 2015 et au cours des trois années précédentes.

Parmi les principales mesures d'austérité envisagées dans le monde, on retrouve :

- la réduction ou le gel des salaires dans le secteur public.
- l'élimination ou la réduction des subventions pour les aliments, le pétrole et l'électricité (en particulier

dans les pays en développement).

- la réforme ou la réduction des prestations des régimes de pensions et des régimes de santé.
- la réduction des filets de sécurité sociale.
- les réformes du marché du travail visant à donner plus de souplesse aux employeurs et à réduire la sécurité d'emploi.
- l'augmentation des taxes à la consommation.
- la privatisation des services et des actifs publics.

Une analyse des rapports du FMI pour 187 pays réalisée par l'Organisation internationale du travail (OIT) révèle que les mesures d'austérité réduiront la croissance économique mondiale de 5,5 % au cours des cinq prochaines années, en plus de provoquer la perte de 12 millions d'emplois à l'échelle internationale.

Il s'agit d'une tendance extrêmement perturbante, car les pays doivent déjà composer avec une lente croissance économique en raison de la crise financière de 2008-2009 et des mesures d'austérité qui ont été introduites dans la foulée. La prochaine ronde de mesures d'austérité envisagées pourrait en effet avoir des répercussions encore plus graves que celles qui ont été introduites en 2010 et en 2011.

Les Canadiens ont élu un nouveau gouvernement fédéral sur la foi d'une plateforme qui promet de stimuler l'économie, d'accroître les protections sociales et d'annuler les mesures d'austérité des conservateurs de Stephen Harper. Malheureusement, de nombreux gouvernements provinciaux continuent de privilégier l'austérité malgré les dommages économiques causés.

Comme le souligne le rapport de l'OIT, l'austérité n'est pas nécessaire. Les gouvernements devraient plutôt axer leurs efforts sur la promotion du développement socioéconomique, en favorisant la croissance de l'emploi et en bonifiant les protections sociales. Au fédéral, les politiques d'austérité du gouvernement Harper ont été un échec. Les gouvernements provinciaux doivent maintenant en tirer les leçons qui s'imposent et faire leur part pour stimuler l'économie.

Conventions à coût nul

Suite de la page 5

à 5 % pour la durée des conventions. De plus, le gouvernement néo-écossais veut imposer de telles réductions salariales à ses employés, même s'il s'attend à enregistrer un surplus l'année prochaine.

Ailleurs, les gouvernements libéraux du Nouveau-Brunswick et

du Québec demandent à nouveau des concessions salariales de la part des travailleurs du secteur public, alléguant que celles-ci sont nécessaires à l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

Le comportement des gouvernements libéraux provinciaux est extrêmement préoccupant. Alors que Justin Trudeau a été élu en promettant de stimuler l'économie, d'aider la classe moyenne et de négocier de bonne foi avec les

travailleurs du secteur public, ses homologues provinciaux vont à contre-courant. L'approche positive promise au fédéral risque-t-elle d'être compromise par les libéraux provinciaux? Comme le nouveau premier ministre du Canada l'a souligné à plusieurs reprises, il est temps d'aller au-delà des politiques de peur et de division. L'économie canadienne dépend de ses travailleurs et il est préférable de travailler ensemble.



HORS DES SENTIERS BATTUS

Le plein emploi et du travail décent pour tous d'ici 2030?

Comme 192 autres pays, le Canada s'est récemment engagé à atteindre d'ici 2030 les 17 objectifs de développement durable fixés par l'ONU (ODD).

En plus des engagements visant à protéger l'environnement, à réduire la pauvreté et les inégalités, l'ONU a, pour la première fois, inclus le plein emploi et le travail décent pour tous dans ses objectifs de développement durable :

« D'ici 2030, parvenir à une situation d'emploi productive et complète en procurant un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris pour les jeunes et les personnes ayant un handicap, ainsi qu'une rémunération égale pour un travail de valeur égale » et « protéger les droits dans le domaine du travail et promouvoir des milieux de travail sécuritaires et sans danger pour tous les travailleurs, y compris les travailleurs migrants, en particulier les migrantes, et les personnes qui ont un emploi précaire. »

Les objectifs de développement durable de l'ONU posent de nombreux problèmes, y compris le degré d'implication des entreprises, l'appréciation inadéquate de l'apport des services publics et l'absence de remise en question les politiques économiques capitalistes traditionnelles.

Malgré ces lacunes, c'est quand même la première fois que le Canada

et d'autres pays s'engagent à atteindre le plein emploi et à offrir un travail décent à tous les travailleurs.

Qu'est-ce que ça veut dire?

L'Organisation internationale du travail définit le travail décent comme étant :

« la possibilité pour le travailleur d'exercer un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail et d'une protection sociale pour sa famille. Le travail décent donne aux individus la possibilité de s'épanouir et de s'insérer dans la société, ainsi que la liberté d'exprimer leurs préoccupations, de se syndiquer et de prendre part aux décisions qui auront des conséquences sur leur existence. Il suppose une égalité de chances et de traitement pour les femmes et les hommes. »

Pour l'OIT, le plein emploi existe lorsque :

« presque toutes les personnes qui peuvent et veulent travailler peuvent se trouver un emploi au niveau salarial existant. »

Le plein emploi ne signifie pas que le taux de chômage est nul. Il y a toujours un chômage dit « naturel » attribuable aux personnes qui passent d'un emploi à l'autre, mais cela se traduit par des taux de chômage de 2 à 4 %. Le Canada n'a pas connu de taux de

chômage aussi bas depuis les années 1960, où la croissance économique était beaucoup plus dynamique.

Outre une croissance économique plus forte, que faudrait-il pour atteindre le plein emploi et offrir un travail décent à tous?

Lorsque les entreprises privées et les familles n'investissent pas suffisamment dans l'économie pour générer le plein emploi, les gouvernements devraient prendre le relais, en réalisant davantage d'investissements publics et en bonifiant les services publics, en particulier ceux qui génèrent de bons emplois.

Plusieurs pays européens ont introduit la « garantie pour la jeunesse », qui assure à tous les jeunes l'accès à l'éducation, à la formation ou à des possibilités d'emploi. Cette mesure pourrait être élargie pour offrir à tous les travailleurs, pas seulement aux jeunes, une « garantie d'emploi ». En vertu de cette garantie, le secteur public offrirait des emplois à salaire fixe pour du travail qui profite à la communauté, et ce, à tous ceux qui désirent et peuvent travailler.

Mais compte tenu de la croissance de la productivité et de la consommation, la seule façon d'atteindre le plein emploi et d'offrir un travail décent à tous consistera probablement à réduire les heures de travail, à partager le travail disponible et à augmenter les salaires en conséquence.